



Ce que l'humanité doit aux Palestiniens

Par [Maître Gilles Devers](#)

Mondialisation.ca, 26 janvier 2009

Délégation Générale de la Palestine en
France 26 janvier 2009

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Pendant longtemps j'ai cru qu'Israël n'était pas un Etat comme un autre. Je vois aujourd'hui, dans un déchirement douloureux, que pour les dirigeants d'Israël, le crime de guerre est un choix politique.

L'Histoire reste là. Après l'Holocauste, comment la communauté internationale pouvait-elle ne pas tout faire pour offrir au peuple rescapé du nazisme une pérennité ? Décision incontestable, mais injustice fondamentale pour les Palestiniens. « Les Palestiniens » ? Surtout celui-ci, celle-là à qui on a dit : « Tu n'es plus chez toi . Tu n'es plus chez toi parce que l'ONU a décidé que la terre de tes aïeux n'était plus la tienne ». Et l'ONU a décidé ainsi parce que la communauté internationale, lors de la conférence d'Evian de 1939, avait fermé la porte de l'humanité à la communauté juive, la précipitant dans l'enfer nazi. L'Occident voulait compenser sa faute. Une faute payée sur le dos des Palestiniens, auxquels pas le moindre reproche ne peut être fait. Si, un seul : être là où il ne fallait pas.

Equation impossible ? Ce n'est plus le problème de 2009. Car soixante trois ans ont passé. En 2009, rien ne justifie qu'Israël, puissance économique et militaire, utilise la force armée pour construire son avenir. Israël peut continuer ses guerres. Israël peut continuer d'interdire aux partis arabes de se présenter aux élections. Israël peut faire tout ce qu'il veut avec la puissance qui est la sienne, mais Israël tombera devant la loi, qui est plus forte que lui. Car, devant l'intelligence du monde, c'est le juste qui est le plus fort.

Qu'on ne se trompe pas. Il y a eu d'autres guerres, et il y en aura d'autres, avec leurs horreurs. Mais l'agression d'Israël sur Gaza de décembre 2008 marque un basculement dans l'Histoire.

Qu'est-ce que Gaza ? Gaza est une partie d'un territoire auquel la communauté internationale, par lâcheté, n'a jamais su imposer la qualité d'Etat. Une population isolée dans un territoire de 10 km sur 30, affaiblie par le blocus, sans possibilité de fuir. Désormais, quand Israël veut gagner une guerre, il attaque des civils... Fin d'un système. N'oubliez jamais le premier jour : 200 morts. Morts pourquoi ? Parce qu'ils se promenaient dans la rue, parce qu'ils allaient faire les courses, parce qu'ils étaient des enfants qui rentraient de l'école.

Et quel est le gouvernement qui a enclenché la guerre le 27 décembre 2008 ? Un premier ministre démissionnaire depuis septembre 2008 pour corruption et les deux principaux ministres - affaires étrangères et défense - en une opposition politique telle qu'ils n'ont pas réussi à constituer une coalition. C'est un pouvoir sans tête qui s'est engagé dans la guerre. Le matin, on décide des bombardements de civils ; le soir, on tient meeting. Du jamais vu !

Les bilans sont là. Monsieur Ban Ki Moon a dénoncé la disproportion dans l'attaque et il demande aujourd'hui qu'une enquête approfondie ait lieu pour qu'Israël rende compte. Toutes les grandes organisations intergouvernementales et les ONG dénoncent ces crimes de guerre.

Pendant longtemps, lorsque j'entendais le mot d'Israël, je voyais en image de fond les camps de concentration et d'extermination. Le crime commis dans le berceau de la culture. Aujourd'hui je vois toujours les camps, mais Israël est ailleurs.

L'avenir appartient aux hommes qui savent construire la paix. Or, aujourd'hui la paix s'appelle le respect du droit. Qu'est-ce qui aujourd'hui fonde les droits de l'homme ? L'analyse de 1945 en réponse aux crimes nazis, qui est au cœur de l'actualité. Les bases du droit humain ont leurs racines dans la criminalité nazie. Tout part de là. De la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948 à la Convention Européenne des Droits de l'Homme en passant par les multiples systèmes nationaux, le droit de la civilisation a posé pour base qu'aucun homme ne peut être atteint pour le seul motif qu'il est l'homme qu'il ne faut pas.

Israël peut trembler. Trembler parce que, loin des bombes, s'est enclenchée la justice qui le jugera. Israël pourra encore gonfler les muscles de ses hélicoptères et de ses tanks. Mais un jour, dans 5 ans, dans 10 ans ou dans 30, on rendra hommage au peuple palestinien parce qu'il a su, puisant dans les tréfonds de ce qui fait l'humanité, retrouver l'idée même des droits de l'homme.

Parce que j'existe, sans que quiconque soit en mesure d'apporter la moindre appréciation sur la qualité de ma vie, j'ai droit à l'ensemble de ce qui fait la dimension humaine et qui s'appelle la liberté. Parce que je suis né ici, entre Rafah et Gaza, ou que je suis né ailleurs et que le canon des tanks m'a assigné à résidence ici, quand la terre n'est plus la mienne et que l'eau m'est volée, je reste. Regarde mes yeux, Israël, c'est un être humain qui te regarde. Ecoute ce que je te dis, Israël, car sans le langage nous périssons. Sors de la prison de ta violence, et viens goûter la force de la liberté. Depuis soixante ans, tu cherches, par la force, à m'enfermer dans une prison. Les murs brisent ma vie, mais c'est toi qui es devenu le prisonnier. Prisonnier des certitudes qui t'interdisent de voir le monde. La vraie liberté s'invente à Gaza, quand tu as tout détruit. Cette mère éplorée, qui a perdu sa famille et sa maison, assise sur les gravats en implorant Dieu, dit tout de la force humaine alors que tes misérables tanks signent la fin d'une folle épopée.

La sagesse arabe nous dit qu'il n'y a pas de malheur absolu. A Gaza, des êtres humains ont été tués parce qu'ils étaient palestiniens. Accusés et condamnés parce que Palestiniens. Qui peut aujourd'hui imaginer que le crime paie ? Qui peut imaginer qu'Israël emmènera au paradis les enfants qu'il a tués à Gaza ? C'est la justice humaine qui rétablira l'ordre, et rétablira les Palestiniens dans l'histoire.

La source originale de cet article est Délégation Générale de la Palestine en France
Copyright © [Maître Gilles Devers](#), Délégation Générale de la Palestine en France, 2009

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca